



<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 5 avril 2004

**POLITIQUE COUPE-CIRCUIT (T-3)
PARAMÈTRES D'INTERVENTION POUR LE SECOND TRIMESTRE 2004**

Conformément aux dispositions prévues à sa Politique Coupe-Circuit (T-3), Bourse de Montréal Inc. (la «Bourse») a déterminé pour le prochain trimestre la valeur des paramètres d'intervention pour les arrêts de négociation survenant à la suite de baisses de 10 %, 20 % ou 30 % de l'indice Dow Jones des Industrielles («l'IDJI») de la New York Stock Exchange (la «NYSE»).

De concert avec la Bourse de Toronto (la «TSX») et la NYSE et selon les dispositions prévues à sa Politique Coupe-Circuit, la Bourse arrêtera la négociation sur les options sur actions et sur indices inscrites et sur tous les contrats à terme sur indice S&P/TSX 60 et sur indices sectoriels plafonnés S&P/TSX, à la suite de baisses respectives de **1 050, 2 050 et 3 100 points de l'IDJI**.

Ces paramètres s'appliqueront jusqu'à la prochaine révision qui sera effectuée en juillet 2004, en tenant compte de la moyenne quotidienne des cours de fermeture de l'IDJI du mois de juin 2004.

Pour toute question relative à la Politique Coupe-Circuit de la Bourse, veuillez communiquer avec Francis Coche, Pilotage de marchés, au (514) 871-7871 ou par courriel à l'adresse fcoche@m-x.ca.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 037-2004